



# Entente Radio Clubs et Indépendants

Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILL-  
ZACHerci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07

Illzach, le 20.08.2017

Objet : Demande d'ouverture de travaux  
Réf. : RF2017/08

Monsieur  
le Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

## **Monsieur le Président de la République,**

Suite à mon mail du 02 avril 2017 sur le problème que nous rencontrons depuis de longues années et qui, tôt ou tard, risque de se retourner contre nous.

Je me permets de rajouter que nous avons sciemment attendu un temps raisonnable de votre mise en place entre ces deux mails, pour réitérer notre sollicitation.

Comme stipulé dans le premier mail du 2 avril, cela fait plus de trente cinq ans que deux fédérations n'obtiennent rien ou très peu des différentes instances qui vous ont précédé.

C'est là que l'**ERCI**, (*Entente Radio Clubs et Indépendants*) créé fin 2015, par un groupe souhaitant faire avancer intelligemment le monde de la radiocommunication de loisir. Moins de deux années après et suite à de nombreux contacts et discussions, que les fédérations en place ne faisaient plus l'unanimité envers les amateurs radio qui souhaitaient et attendaient des actions nouvelles et concrètes.

Nous, ERCI souhaitons vous apporter **des idées et des solutions aux différents problèmes que nous rencontrons**. De plus, elles sont réalisables et non onéreuses.

- Loi non appropriée avec la réalité dans le monde des signaleurs (art 411/31 à 37 du code de la route).
- Ouverture vers la sécurité civile avec un apport supplémentaire de bénévoles en cas de catastrophe naturelle. La preuve que nous avançons dans notre logique et sommes sur le point de signer une convention avec une institution diligenté par l'ONU. (*1ere en France*)
- Ouverture vers le monde de l'écoute des ondes qui peut apporter en ces temps, des points positifs à la sécurité de tous. (*catastrophe naturelle, attentat etc...*).
- L'ouverture du monde de la radiocommunication en proposant éventuellement un droit aux émissions réceptions et nous parlons du 27 Mhz ainsi que du 440 Mhz. (Exemple comme les radioamateurs).
- Il ne faut pas oublier que le monde du radio-amateurisme est en plein déclin en France. Il est normal de constater cela lorsque des personnes se cramponnent à des postes en oubliant d'analyser les réels problèmes. Encore une similitudes avec les fédérations en place.

Souhaitant sincèrement avoir retenu votre attention, je reste à votre entière disposition pour une étude plus approfondie des différents problèmes et par la même, vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma très haute considération.

Norbert HEYDEL